



Talus du TGV à Tavel (30) conception Agence Paysages Avignon, réalisation SARL Opus Patrimoine (@Claire Cornu)

- ♦ Septembre 2010 : *murailleur* reconnu *métier rare* par le Ministère de la Culture



**Patrimoine
Culturel
Immatériel
en France**

connaître, pratiquer, transmettre

- ♦ Décembre 2015 : le savoir-faire de *murailleur* reconnu comme spécialité de maçon du patrimoine dans la *Liste des métiers d'art* relative à la qualification artisanale et au Répertoire des métiers, par le Ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, la Ministre de la culture et de la communication et la Secrétaire d'Etat chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire.
- ♦ 28 Novembre 2018 : *L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques* distingué par le XIIIème Comité intergouvernemental de sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité – UNESCO
- ♦ 7 mai 2019 : le rapport *La pierre sèche dans le paysage : ancestrale et innovante pour des territoires durables* adopté par la Xème conférence de la Convention européenne du Conseil de l'Europe

Conférence :

Pierre sèche, ancestrale et innovante, pratique durable pour les territoires

Résumé : La technique de construction à pierre sèche consiste à appareiller des moellons de pierre-tout-venant sans aucun mortier ni liant, ni terre, pour réaliser un ouvrage. C'est est un choix constructif d'avenir : techniquement performant pour autant qu'il soit correctement mis en œuvre, emploi valorisant et non délocalisable, économiquement pertinent, vecteur de réservoirs écologiques, système de gestion des eaux de ruissellement rapide, acteur du Développement Durable.

A travers le monde, les ouvrages en pierre sèche répondent à des besoins et façonnent les paysages. De multiples initiatives se manifestent en faveur de la conservation de ce patrimoine, vernaculaire et paysager, ses atouts sont prouvés et plébiscités par nombre de régions et pays qui reconnaissent, officiellement et transversalement, ses valeurs environnementales, indispensables à la qualité de notre cadre de vie.

En accompagnement du bâti, des routes, dans l'aménagement du territoire, dans le paysage, ces ouvrages (cabanes, clôtures, rampes, clôtures, escaliers, ponts, terrasses, enclos, chemins de randonnée, soutènements routiers et autres ouvrages d'art, berges de rivières, perrés...) ce système ancestral de maçonnerie ne relève plus seulement du pittoresque. Ses caractéristiques de souplesse et de drainage jouent un rôle de prévention des risques naturels : dispositif anti érosif et gestion du ruissèlement collinaire. Qui plus est, l'épaisseur, les anfractuosités, le maintien de l'humidité et

l'inertie thermique de la pierre créent un écosystème avec un microclimat, où niche la biodiversité. Atouts favorables à la déontologie de la culture Bio, rôle fort utile à assurer dans les problématiques de maintien de corridors écologiques, des trames vertes et bleues.

Désormais, professionnels et territoires d'Europe et du monde, partagent expériences et résultats pour prouver que, plus encore qu'un patrimoine architectural, qu'un patrimoine paysager et qu'un patrimoine culturel immatériel, la pierre sèche agit sur les 3 piliers du développement durable. Pour les métiers du bâtiment et du jardin, cette technique est porteuse de sens, a recours à un matériau naturel, sain (autant pour l'entreprise que pour l'utilisateur), local ou de réemploi et valorise le savoir-faire en positionnant l'homme au cœur de l'acte de construire. Pour les agriculteurs, renouer avec ces pratiques, c'est contribuer localement à une autre agriculture et entretenir un paysage, lequel est vecteur d'attractivité pour son territoire et d'image pour ses productions (marketing territorial).

La pierre sèche reste un marché de niche, multi niches. Sa revalorisation est le fruit d'une coopération sur plus de 20 ans entre praticiens, prescripteurs, chercheurs, institutions et territoires. Ce collectif mutualise avec un réseau international et cette force a contribué à rendre sa noblesse et sa modernité à ce savoir-faire oublié. Grâce à la pugnacité du réseau, aujourd'hui en France un diplôme national existe, la technique possède ses règles écrites, *murailler* est un savoir-faire valorisé et la pierre sèche est reconnue pour ses valeurs de développement durable dans le paysage.

Construire en pierre sèche, c'est être conforme :

- ◆ au Plan d'action des Nations Unies de 2016 Parce que le développement économique et social dépend d'une gestion durable de notre planète, ce plan stipule le recours à des modes de consommation et de production durables, la gestion durable des ressources naturelles, la lutte contre les changements climatiques.
- ◆ à la loi Transition énergétique pour la croissance verte de 2015 : Faire de l'énergie un enjeu de demain
 - ◆ consommer mieux en économisant l'énergie (moins de carburants fossiles, moins de transport)
 - ◆ produire autrement en préservant l'environnement (plus de ressources locales, moins de déchets)
 - ◆ faire progresser la société grâce à des projets mobilisateurs (projets coopératifs)
 - ◆ créer des emplois dans de nouveaux métiers d'avenir et dans le bâtiment.
- ◆ à la Charte de l'environnement de 2005 qui élève au rang des principes fondamentaux le droit à un environnement équilibré et favorable à une écologie humaniste qui n'oppose pas l'homme à la nature.
- ◆ aux Directives paysagères de la Loi paysage de 1993 qui ancrent les projets territoriaux et leur gestion sur les éléments concrets qui caractérisent les paysages.

Conditions pour la conférence

Salle obscure pour la projection avec ordinateur et vidéo projecteur, rallonge électrique et multiprise, fournis par vos soins. L'intervenante s'adapte à tous les publics. Elle répondra aux questions et animera le débat après la projection. Elle se réserve le droit de vendre au profit de la Fédération française des professionnels de la pierre sèche (FFPPS) les Règles de l'Art avec abaques de calculs de dimensionnement des profils d'ouvrages, utile pour prescrire, utile pour établir un devis, utile pour comprendre le système constructif : « Guide de bonnes pratiques de construction de murs de soutènement en pierre sèche ».

Coût

Nous consulter

L'intervenante est bénévole. Frais de transport depuis Avignon et frais de séjour à la charge du demandeur + Forfait conférence à l'ordre de la FFPPS (association loi 1901 non assujettie à la TVA) sur présentation d'une facture.

La FFPPS est une association d'acteurs pluridisciplinaires et interrégionaux pour la pierre sèche, sa promotion et la valorisation des valeurs de cette maçonnerie pour l'avenir : sous forme de *Rencontre* (1 à 3 jours), de *Semaine* (4 à 5 jours), de *Formation prescripteur-donneurs d'ordres* (2 jour), et tout autre formule à adapter à vos besoins. Des fiches argumentaires sont à télécharger sur notre site Internet : <http://www.professionnels-pierre-seche.com/argument-prescription.html>. Une exposition est à votre disposition gratuitement (9 bâches de 80X120cm, ne craint ni l'eau ni les UVA, roulées dans une sacoche, avec œillets pour les suspendre). Soutenez les actions FFPPS, rejoignez-nous ! : <http://www.professionnels-pierre-seche.com/rejoignez-nous-2.html>

Présentation de l'intervenante

Partout en France, diverses associations militent pour sensibiliser le grand public à ce patrimoine vernaculaire identitaire. Le rôle de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Vaucluse fut de s'inscrire en complément : construire une démarche de certification de la technique et de qualification du savoir-faire afin d'apporter aux donneurs d'ordres, leurs prescripteurs, leurs assureurs, des outils certifiés pour ouvrir un marché aux entreprises artisanales.

Cette conférence est tout d'abord un voyage en France et dans le monde, ciblé sur les ouvrages en pierre sèche : typologies et usages. Pour finir sur la pierre sèche d'aujourd'hui, ses valeurs indéniables pour l'avenir, et ce « combat » depuis la fin des années 90, que mène un noyau de professionnels pour la promouvoir, collectif formalisé en 2012 en *Fédération française des professionnels de la pierre sèche* (FFPPS) sur demande du Ministère de l'écologie, du Développement Durable et de l'énergie, mission Filières vertes dans la construction. Lire la suite page suivante.



**Claire
CORNU**

- ♦ Chargée de développement économique au Service développement économique & territorial de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Sud (PACA) – Délégation de Vaucluse

Diplômes :

- ♦ architecte, diplômée par le gouvernement (DPLG) 1985, Ecole d'architecture de Marseille-Luminy
- ♦ urbaniste, diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) 1987, Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Aix en Provence

Certificats :

- ♦ Qualité Environnementale du projet architectural et urbain, 2008 Ecole nationale supérieure d'architecture de Marseille – réseau EnviroBAT Méditerranée- ADEME
- ♦ Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU), 2009, ADEME - Ecole nationale supérieure d'architecture de Marseille.

Publications :

- ♦ Rapport pour la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe : « Pierre sèche dans le paysage » adopté en 2019.
- ♦ Livre : Co-auteur de « Pierre Sèche », aux Editions Bec en l'Air 2008
- ♦ Articles : « de la recherche appliquée à la reconnaissance internationale » ; « Les matériaux de réemploi », "Pierre sèche, plusieurs vies", « Patrimoine et paysages en tant que valeurs humaines », « Pierre sèche, la tradition au service des terroirs durables », "Vigne et pierre sèche", "Maintien des paysages de pierre sèche, pratique durable pour les territoires"...
- ♦ Fiches pratiques : biodiversité, ruissellement, commande publique

Réseaux :

Membre fondateur de la Fédération française des professionnels de la pierre sèche (FFPPS)

Administratrice de :

- ♦ Société scientifique internationale pluridisciplinaire pour l'étude de la Pierre Sèche (SPS)
- ♦ Maisons Paysannes de France (MPF)

Membre de :

- ♦ ICOMOS (International Council on Monuments and Sites)
- ♦ ITLA (international terraced landscapes alliance)
- ♦ EnviroBat BDM (bâtiements durables méditerranéens)

Champs de compétences :

Depuis 1987, œuvre dans le milieu du bâti ancien et des savoir-faire de l'artisanat: Ecole d'Avignon (Centre international d'études et de formation aux techniques du bâti ancien), PACT-ARIM 84 puis CMA30 (chargée d'études et d'opération de revitalisation des centres anciens, OPAH, opérations façades et devantures).

Depuis 1995, positionne l'Artisanat dans les questions d'urbanisme, d'aménagement du territoire mais également de développement local.

Références pierre sèche :

1983 : Relevés de bergeries au 1/50^{ème} en montagne de Lure (pays de Jean Giono) pour l'APARE (chantiers de jeunes bénévoles internationaux) en vue d'une exposition et d'un livre.

Depuis 2000: En identifiant puis en mobilisant et reliant les artisans aux chercheurs, création d'un réseau national pluridisciplinaire et transrégional. Ce collectif a produit :

- ♦ Un argumentaire qui démontre la pertinence économique et écologique de ces ouvrages,
- ♦ Les Règles de l'Art pour bâtir la pierre à sec avec abaques de calcul de dimensionnement, avec la Direction de l'artisanat (DECASPL),
- ♦ Un certificat national de qualification du savoir-faire,
- ♦ Un module de formation théorique pour les prescripteurs (architectes, ingénieurs, techniciens cadres des collectivités, paysagistes-concepteurs...)
- ♦ Un module de sensibilisation pour les viticulteurs,

Assuré en solo:

- ♦ plus de 100 communications, locales mais aussi dans 14 régions de France et dans 7 pays : 2 symposiums internationaux ICOMOS rassemblant plus de 90 nationalités / 7 séminaires de programmes européens centrés sur cette thématique: REPPIS (Luberon, Provence 1998), PROTERRA (Balagne, Corse 2001), Carrefour européen de la pierre sèche (Monts de Vaucluse, Provence 2003), REVPAR (Alta Rocca, Corse 2003), REPS (Gotland, Suède 2005), TERRISC (Majorque, Baléares 2006), la pierre sèche dans la Grande région (Ortho, Belgique 2016) / 7 congrès internationaux pour la pierre sèche: Visp, Suisse 2002; Montalban, Espagne 2006; Ambleside, Angleterre 2010; Sardaigne 2012; El Jadida, Maroc 2014; Céphalonie, Grèce 2016; Ciutadella de Menorca, Baléares, Espagne 2018 / 3 programmes euro méditerranéens : SAVOIRS (Tinos, Cyclades, Grèce 2003), REHABIMED (Barcelone, 2007), UNISCAPE (Las Palmas 2018), Académie des arts traditionnels de la Fondation Hassan II (Casablanca 2019).
- ♦ introduit la pierre comme matériau premier dans le Groupe de travail national « Filières locales pour la construction durable » du Réseau Rural Français (RRF) en 2011,
- ♦ fait inscrire par le Ministère de la Culture murailleur comme métier rare en 2010, puis fait valider le principe d'une candidature transnationale UNESCO au Patrimoine culturel immatériel en 2011, candidature déposée par Chypre en 2017 qui rassemblait 8 pays, obtenue en 2018.
- ♦ fait inscrire par le Ministère de l'Ecologie la pierre sèche dans les filières vertes pour la construction durable en 2012,
- ♦ fait ajouter « murailleur » comme spécialité de maçon du patrimoine dans le Répertoire national des métiers d'art en 2015,
- ♦ co-organisé :
 - des colloques régionaux pierre sèche : Felletin(23), Joinville (52), Champeix (63), Tournus & Davayé (71), Pioggiola (2B), Ungersheim (68), Taurinya (66)
 - des formations pour prescripteur avec: EnviroBat Méditerranée à Pierrevert (04), Fédération française du paysage à Marseille (13), Fédération nationale des conseils architecture urbanisme environnement (FNCAUE) à Clermont-Ferrand (63) et Fédération nationale des parcs naturels régionaux (FNPNR) à Villeperdrix (26), DREAL Corse à Ajaccio (20).

document de travail